



Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, en Education et en Formation

Direction : Jean-Marc LANGE (directeur), Thérèse PÉREZ-ROUX et Frédéric TORTERAT (directeurs adjoints)

Secrétariat Gestion : Maria-Dolorès ARELLANO (secretariat.lirdef@fde.univ-montp2.fr) et Bénédicte POUILLEUX (benedicte.pouilleux@umontpellier.fr). Tel : 04 67 61 83 12 / 04 67 61 82 64

Référent SID-HAL : Philippe GABRIEL ; **Référente Site Web** : Eleonora ACERRA

Courriels : jean-marc.lange@umontpellier.fr, therese.perez-roux@univ-montp3.fr, frederic.torterat@umontpellier.fr, philippe.gabriel@univ-avignon.fr, eleonora.acerra@umontpellier.fr.

Compte rendu du Conseil du 07 septembre

Présent(e)s au Conseil :

Jean-Marc Lange (JML), Marie-Do Arellano (MA), Thérèse Perez-Roux (TP), Frédéric Torterat (FT), Valérie Munier (VM), Catherine Dupuy (CD), Agnès Perrin-Doucey (AP), Serge Leblanc (SL), Brigitte Louichon (BL), Gabriel Pallares (GP) et Mélanie Secheppet (MS).

Excusé(e)s :

Philippe Gabriel (PG), Hélène Hagège (HH), Muriel Guedj (MG) et Aurélie Chesnais (AC).

Invitée :

France Arboix-Calas

1. Informations importantes (contexte universitaire ; nouveau marché de l'UM ; HCERES)

La réunion des directeurs d'UR de l'UM du 11 juillet dernier a abouti à des conclusions et des recommandations (pour beaucoup similaires à celles de l'UPV) auxquelles il convient de se conformer : parmi les informations à retenir (JML), celle d'un effort d'amélioration de la gestion des UR et des contrats avec un gestionnaire identifié ; amélioration de la gestion annuelle des contrats de recherche et des colloques, ainsi que du paiement en ligne ; modèle commun de convention de stage. A noter toutefois un **prélèvement de 12% à partir du 1 janvier 2019** sur les contrats de recherche...

Indiquons surtout deux dossiers importants cette année :

- Lancement de la procédure d'Evaluation HCERES Vague A - Contrat quinquennal 2021 – 2025 (Eval UR et EDs) (Responsable J. Mercier ; 2 services DRED (Delphine Petit) ; Service indicateurs et Pilotage (Magali Puech) Contact unique : dred-hceres@umontpellier.fr) ;
- Evaluation en mars 2019 du dispositif MUSE (donc pas d'appel à projet MUSE en amont, mais des appels classiques) : cela implique une vigilance sur les signatures (visibilité WoS¹ pour les experts).

Par ailleurs, on notera qu'une nouvelle procédure de réservation relative à la « fonction voyage », spécifique à l'UM, est mise en place, dans les termes d'un courrier de la DGS (ici pour rappel – les membres du LIRDEF d'autres universités n'étant bien entendu pas concernés –).

1 WoS : Web on Science.

Simultanément, le calendrier du processus d'évaluation HCERES se précise. Le Conseil est ainsi tenu de renseigner les rubriques suivantes d'ici la fin septembre, à l'occasion d'une « Fiche synthétique des UR » :

- ❶ Domaines et sous-domaines HCERES
- ❷ Demande d'évaluation interdisciplinaire
- ❸ Organisation interne (équipes, départements, axes...)
- ❹ Effectifs :
 - personnels titulaires de l'unité
 - Nombre d'HDR
 - Nombre de doctorants
- ❺ Ecoles doctorales de rattachement
- ❻ Commentaires

Des informations plus abouties sur le calendrier parviendront à la suite de la réunion du 13/09 (réunion des directeurs d'UR côté UPVM, avec pour ordre du jour l'intégrité scientifique, le calendrier HCERES et le débat budgétaire : TP et JML). SL suggère de convertir l'interface en question dans un document doc. ou assimilé et le renseigner conjointement au sein du Conseil, par courriel et par « répondre à tous ». Cette fiche reste très factuelle (BL), mais le Conseil convient de faire apparaître la réorganisation en axes dès à présent.

Un Conseil extraordinaire est prévu pour faire le point le 21/09 de 16h30 à 19h (organisation en axes, première mouture de l'appel à financements).

Les principales dates à retenir :

- nov.-déc. 2018 : Réunion de lancement de la campagne HCERES sur le site montpelliérain ;
- décembre : Réunion d'échanges UM-autres établissements pour définir l'établissement principal responsable du dépôt du dossier de chaque ED ;
- 10 janvier 2019 : Date limite de retour à la DRED de la fiche synthétique complétée par les ED ;
- début fév. 2019 : Bureau CR élargi aux directeurs d'ED ;
- courant février : Validation en CAC de la liste prévisionnelle des ED à évaluer (à noter que le 22/02/19 constitue la date limite d'envoi par la DRED à l'HCERES de la liste prévisionnelle des ED à évaluer).
- avril-mai : Ouverture de la plateforme Pélican ;
- mi-juin : Retour des dossiers «bilan et projet» définitifs par les ED à la DRED ;
- juin-juillet : Analyse des dossiers «bilan et projet» en bureau de la CR ;
- courant juillet : Validation des dossiers «bilan et projet» en CAC ;
- 21 septembre 2019 : Date limite de dépôt des dossiers «bilan et projet» par la DRED sur la plateforme Pelican².

2. Représentation du LIRDEF au sein de l'UNIRES

L'UNIRES est un réseau national de formateurs et de chercheurs engagé dans le développement de l'éducation à la santé (<http://unires-edusante.fr/>). France Arbois-Calas, déjà missionnée par le réseau des ESPE au sein du Comité scientifique de l'association, se propose de représenter le

² *Informations de calendrier reçues le lundi 10/09* : D'après les informations fournies par BL au titre de la Direction Scientifique Education de l'UM, l'appel à organisation de manifestations scientifiques pour l'UM prévoit un retour des dossiers pour le 15/10. D'autre part, l'appel à projet UM (il n'y aura pas d'appel MUSE), de 50000 euros pour le DS à raison de 20000 euros maximum par projet, prévoit un retour des dossiers classés pour début novembre (via la DS). Notons enfin un retour des demandes d'aide de la part de la MSH pour le 20 octobre.

Laboratoire au sein de l'organisation. Outre la possibilité d'un réseautage intéressant avec d'autres UR et d'autres universités, l'UNIRES peut constituer l'opportunité d'un éventuel soutien financier. Cela concerne en particulier l'*Education à la santé, dans et hors l'école*, par le biais d'informations et tout un réseau de veilles, et depuis 2014 une revue reconnue HCERES (*Education Santé Société*). L'association contribue par ailleurs à l'organisation de journées d'études et de conférences débats, ainsi qu'à la production de ressources pédagogiques et de formation. En appui à la mise en œuvre des parcours éducatifs et de santé au sein des Universités (métiers de la santé, services sanitaires), l'UNIRES peut être un partenaire coopératif pour le LIRDEF.

On notera à ce sujet que la prochaine manifestation scientifique, *Education à la santé*, co-organisée avec l'appui du LIRDEF, se tiendra les 10-11 octobre 2018 (url : <http://unires-edusante.fr/7eme-colloque-international-dunires/>).

Décision : le Conseil consent unanimement à cette représentation et se félicite que France Arboix-Calas en soit à l'initiative.

3. Organisation des soutenances de thèses et d'HDR

La question est posée par GP d'un apport du Laboratoire pour l'impression des thèses des doctorant.e.s, d'autant que l'article 24 de l'Arrêté du 25 mai 2016 fixant les modalités du doctorat stipule que « le doctorant fournit sa thèse sous forme numérique selon les prescriptions de l'établissement de soutenance [...] et en outre des exemplaires sur support papier destinés aux membres du jury, lorsque ceux-ci en ont exprimé la demande. L'établissement assure alors l'impression de la thèse à partir du support numérique » (cf. ANNEXE 2). Le Conseil ne le nie pas, mais sur les rappels de TP, qui évoque des services de reprographie de l'UPVM tout à fait économiques, il est rappelé que pour que de tels soutiens soient engagés, non seulement il convient de présenter à la gestionnaire du Labo les convocations de l'ED concernée, mais aussi l'ensemble des éléments concernant les aides éventuelles. En l'occurrence, il importe que l'impression soit effectuée ou bien dans les services de reprographie de l'UPV, ou bien dans ceux de l'UM, bien moins onéreux (TP).

Le socle consenti par le Conseil est celui de deux devis envisagés sur la base d'une thèse de 400 pages reproduite en 6 exemplaires, recto-verso, noir et blanc hors couverture. Un ordre de grandeur de plus ou moins 120 euros semble faire l'unanimité.

Décision : le montant n'est pas forfaitaire, mais la fourchette de prix est fixée après réception des devis à ± 110 -130 euros.

Le tableau récapitulatif des soutenances de thèses sera réactualisé dans les jours prochains, de sorte à considérer les modifications. Quant aux HDR, les Labos organisateurs en sont crédités au titre de leur attractivité (tout en prenant en compte les divergences culturelles entre domaines scientifiques). Un appui est éventuellement envisageable dans la mesure des fonds disponibles et sera rediscuté lors de prochains conseils.

4. Organisation concrète de la restructuration en axes du Laboratoire

Pour rappel, voici l'agenda du LIRDEF pour l'année universitaire 2018-2019 :

→ 05/10/2018 : voir ci-dessous.

→ 12/10 : présentation du CEPEL (2h) et dernier séminaire d'équipes (1h30) / présentations nouveaux recrutés (1) et Conseil ;

- 16-11 : préfigurations d'axes / retours (début d'AM) et Conseil ;
- 07-12 : Séminaire général avec le Comité d'Orientation / présentations nouveaux recrutés (2) et Conseil ;
- 25-01 2019 : préfigurations d'axes (matin) / séminaire(s) transverses (après-midi) ;
- 15-03 2019 : AG extraordinaire – échanges et décisions sur la réorganisation du LIRDEF et l'évaluation HCERES ;
- 12-04 2019 : à dét.
- 17-05 2019 : à dét.
- 14-06 2019 : Journée des doctorant.e.s du LIRDEF 2019 ;
- 28-06 2019 : AG ordinaire.

À la suite d'une dernière navette au sein du Conseil permettant d'apporter de nouveaux éléments d'information, le CR de l'Assemblée Générale du 29 juin 2018 sera versé dans l'intranet du LIRDEF à la mi-septembre. À ce stade, la répartition des axes pressentis est la suivante :

Axe provisoirement intitulé : Education, Politique et Société

Axe provisoirement intitulé : Didactique(s) et pédagogie *ou* Didactique, didactiques

Axe provisoirement intitulé : Travail, Formation et Professionnalités

Outre le Conseil extraordinaire du 21/09 de 16h30 à 19h, **une réunion inter-équipes par axes est prévue la journée du 05 octobre, avec les créneaux suivants : 9h-11h (Education, Politique et Société), 11h-13h (Didactique(s) et pédagogie *ou* Didactique, didactiques) et 14h-16h (Travail, Formation et Professionnalités).**

Notons également qu'il convient d'éviter d'organiser des manifestations scientifiques sur le créneau des 27-28 juin (AP), de même que sur le moment de l'AG ordinaire évidemment.

Sur les autres éléments de détail, incitation est reproduite de verser l'ensemble des données bibliographiques sur HAL.

SL soulève à ce propos la question des non-publiants au sein des équipes : la structuration en axes peut constituer l'opportunité de responsabiliser les collègues concernés avec pour point d'aboutissement, éventuellement, de figurer dans le Laboratoire comme chercheur.e.s associé.e.s. TP évoque sur ce point une expérience d'aide personnalisée auprès d'EC non-publiants, par exemple au titre d'un accompagnement au retour à la production scientifique, à savoir que cette question se pose vraisemblablement de manière accrue pour les Sciences de l'éducation (TP).

BL note sur l'évaluation HCERES en général que les comptes-rendus d'évaluation sont désormais plus succincts, avec par ailleurs une suppression des notes.

Le Conseil convient d'insister sur les enjeux politiques et stratégiques de la recherche menée au sein du Laboratoire (TP), sans mésestimer pour autant les mesures comptables telles que les données bibliométriques.

5. Comité d'orientation

Voici la liste amendée des personnes pressenties au 24 02 2017, compte tenu des derniers éléments à notre disposition. Toutes ont confirmé, à ce stade, leur participation.

Brigitte ALBERO (CREAD, Rennes 2)

Ghislain CARLIER (Louvain-La-Neuve), sous réserve

Philippe HERTIG (HEP VAUD, Lausanne)

Cécile DE HOSSON (André Revuz, Paris 7)

Martine JAUBERT (LAB-E3D, Bordeaux)

Nicole MOSCONI (CREF, Paris 10), sous réserve

Joel LEBEAUME (Education, Discours, Apprentissages / Paris 5)

7. Campagne d'emplois 2019

Sur les postes inscrits dans le cadre de la DS Education UM, les récents développements font état des perspectives suivantes :

Département scientifique	Composante	Nature et N° d'emploi
Education	FDE	70MCF0005
	FDE	28MCF0150
	UFR STAPS	74MCF0259
	IUT MS	16MCF1087
	FDS	70MCF0758

Cela signifie que le Conseil du LIRDEF, notamment en concertation avec les équipes concernées, doit positionner d'ici le **24/09** les indications définitives (profils Recherche des postes) sur un emploi de MCF 28/70 (Didactique de la physique), un de MCF 70 *Education*, un de MCF 70 (FDS, Didactique des Sciences, ex-support d'Hélène Hagège), et un de MCF 16/70 (support IUT, ex. emploi de Florence Cassagnol, en psychologie cognitive liée aux processus d'apprentissage, et en psychologie du travail).

JML rapporte à ce titre les tractations pour l'emploi de MCF 70 (ex. support H. Hagège) marqué *Didactique des SVT* (avec un support FDS), finalement confirmé grâce aux démarches de BL.

Ajoutons un emploi de MCF 26/70 UPVM, en bonne voie (TP).

Ordre du jour du Conseil ordinaire du 12/10 :

1. Bilan de la journée du 5 octobre et organisation de la suite des opérations
2. Bilan financier (exercice budgétaire 2018, décisions sur les demandes de financement)
3. Préparation de la journée du 7 décembre et de la campagne d'évaluation HCERES
4. Calendrier (prévisionnel) des élections du LIRDEF (Conseil, en particulier)
5. Questions diverses (demandes relatives aux CR du Conseil / matériels de bureautique 2019)

ANNEXE 1. Compte-rendu de la Journée des Doctorants (JDD) du LIRDEF du 15 juin 2018 (par Mélanie Secheppet, Helaine Haddad, Kevin De Checchi et Gabriel Pallares, que le Conseil remercie)

Le vendredi 15 juin dernier a eu lieu la JDD du LIRDEF dans les locaux de la FDE (salle A109). La journée composée de deux temps de travail s'organisait le matin en ateliers de discussion entre doctorants et l'après-midi en communications auprès de tous les membres du laboratoire.

Ateliers du matin

Les ateliers du matin ont compté 14 participants. Le tour de table initial de présentation des participants a montré une riche diversité des sujets de thèse. Toutes les années du doctorat étaient

représentées (pré-doctorants, 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e années). Cette diversité a permis de nourrir les discussions par l'échange d'expériences.

Le premier atelier intitulé « Ce que j'aurai voulu savoir en première année » ouvre le dialogue entre les doctorants se situant à différentes étapes du cursus. Tous les points (administratif, institutionnel, méthodologique, organisationnel, relationnel, stratégique...) peuvent être abordés. Les différents témoignages et parcours fondent la richesse de ces échanges. Les pluralités des parcours, les sentiments de dédramatisation, de normalité, de partage de situations difficiles (ou non) consolident l'existence d'un « collectif 'doctorants' ». Ces éléments nous semblent importants surtout lorsqu'« on » entend parler du sentiment de solitude ou d'isolement du doctorant en général.

Le second atelier nommé « Le texte qui m'a aidé... » à construire la notion d' « objet de recherche » s'est organisé en un temps de présentation d'une dizaine de minutes ouvrant sur des échanges. Dans la poursuite de l'atelier précédent, ces échanges ont permis de mettre en regard les diverses méthodologies, liées aux différents objets de recherche explorés par les doctorants présents. Ainsi ce sont, d'abord, les raisons de faire cet atelier qui ont été énoncées : difficultés de la construction et de la stabilisation de cet objet de recherche dans le processus de recherche. Afin d'ouvrir les échanges, deux extraits de texte ont été présentés brièvement : Albarello (2012) et Paillé & Mucchielli (2010, 2016). Ensuite, on a mis en relief le parcours de construction depuis l'interpellation jusqu'à la problématique amenant à l'objet de recherche. Ce parcours a été comparé avec « l'entonnoir », tout en mettant l'accent sur l'actualisation permanente, la relation étroite des éléments et le besoin des choix bien argumentés. La distinction entre fait et phénomène, la perspective du sujet-chercheur dans son angle disciplinaire et sa posture épistémique et éthique, ainsi que la temporalité de l'appropriation des outils, du bagage conceptuel (théorique et opératoire) et la dynamique de cette construction continue (lectures, observations, écritures, échanges, questionnements) ont été évoquées.

Communications de l'après-midi

L'après-midi a été fructueuse. Elle a commencé après un pique-nique partagé autour de la fontaine où les participants ont pu échanger des idées, des projets, des expériences diverses. Cette année le comité d'organisation a reçu 8 demandes de communication. C'est finalement 5 présentations qui ont eu lieu (un communicant a eu un empêchement professionnel imprévu, deux demandes ont émané des membres du comité d'organisation).

Les communications de 20 minutes étaient suivies de 10 minutes de discussion.

Rappel des communicants :

Thi Thu Trinh « Education à la responsabilité chez les enfants par le soutien à l'autonomie offert par les acteurs éducatifs »

Dominique Ghinamo « La communication professionnelle de l'infirmier à l'hôpital : la relève »

Thomas Haye « Place et rôle du jeu de go pour les apprentissages mathématiques au cycle 3 »

Helaïne Haddad « L'approche didactique des récits dans l'enseignement des sciences du vivant au Brésil : perspectives d'articulation avec l'éducation à l'environnement et au développement durable »

Smaïl Charif « La co-élaboration d'un curriculum local auto-prescrit de l'éducation au développement durable : quelles sont les positions des acteurs éducatifs locaux ? »

Perspectives pour les prochaines journées

- Maintenir des temps entre doctorants afin de faciliter la prise de parole ;
- Maintenir les communications pour l'intérêt de l'exercice et des retours variés de la part des membres du laboratoire.

Développer d'autres temps de rencontres doctorants / chercheurs du laboratoire sous un format atelier (par rapport à la proposition faite par Brahim Azaoui au conseil de laboratoire du 01 juin 2018), de façon supplémentaire aux séminaires des axes à venir.

Afin de développer ces objectifs la JDD est maintenue en fin d'année universitaire. La proposition est faite de réserver les communications à cette journée. Une autre proposition est faite d'organiser

une seconde journée en automne (la pertinence de l'organiser pendant les vacances scolaires est débattue). Cette journée serait davantage centrée sur les ateliers. Elle serait également l'occasion de relancer en début d'année scolaire une dynamique de collaboration et de partage entre doctorants de différents horizons et à différents niveaux d'avancement de leur thèse.

Vigilance : superposition des événements nombreux en juin, empêchant la présence de toutes les personnes désireuses d'y assister, partiellement ou totalement. Comment faire puisque les dates sont décidées relativement tôt en conseil de laboratoire ?

ANNEXE 2.

Extrait de l'arrêté du 25 mai 2016 lu en Conseil par GP, document dans lequel il est à noter que le financement des impressions des thèses incombe à l'établissement de soutenance :

► Titre IV : DÉPÔT, SIGNALEMENT, DIFFUSION ET CONSERVATION DES THÈSES OU DES TRAVAUX PRÉSENTÉS

Article 24 [En savoir plus sur cet article...](#)

Le doctorant engagé dans la préparation d'une thèse de doctorat dépose celle-ci un mois avant la date prévue pour la soutenance au service chargé du doctorat de l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel celle-ci s'effectue.

Le doctorant fournit sa thèse sous forme numérique selon les prescriptions de l'établissement de soutenance. Il fournit en outre des exemplaires sur support papier destinés aux membres du jury, lorsque ceux-ci en ont exprimé la demande. L'établissement assure alors l'impression de la thèse à partir du support numérique.

La soutenance est conditionnée par la délivrance au président du jury par le service chargé du doctorat d'une attestation du dépôt de la thèse et du bordereau électronique complété, avec le concours du service chargé du doctorat et du service commun de la documentation ou du service interétablissements de coopération documentaire ou de la bibliothèque, comportant un résumé en français et un résumé en anglais ainsi qu'une liste de mots-clés. Il comprend notamment les métadonnées nécessaires à la description, la gestion, la diffusion et l'archivage de la thèse, conformes à la recommandation nationale TEF (thèses électroniques françaises).

Si le jury a demandé l'introduction de corrections dans la thèse, le nouveau docteur dispose d'un délai de trois mois pour déposer sa thèse corrigée sous forme électronique.

Source : Légifrance